

Positionnement de la CFTC Fonction Publique sur l'expérimentation de la semaine en 4 jours

L'ensemble des Fédérations **CFTC** de la Fonction Publique se positionne sur la semaine en 4 jours, qui peut offrir des opportunités d'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle en permettant de bénéficier d'un jour de repos supplémentaire par semaine. Toutefois, il est essentiel de veiller à ce que cette réforme soit mise en place dans des conditions justes et bénéfiques pour tous.



Pour commencer, nous insistons sur le fait que la semaine de travail sur quatre jours doit être adoptée sur une **base de volontariat**. Chaque agent public doit avoir la liberté de choisir et la possibilité de revenir à une organisation plus traditionnelle à tout moment. Cette flexibilité est cruciale pour répondre aux différents besoins individuels.

Ensuite, nous devons être particulièrement **vigilants sur l'impact** de cette nouvelle organisation vis à vis de la réduction du Temps de Travail (RTT) et du télétravail. Il est primordial que cette expérimentation ne conduise pas à des sacrifices d'**acquis sociaux**.

Un bilan est prévu à l'été 2025 pour évaluer cette expérimentation et envisager son éventuelle pérennisation ou extension. Nous regrettons que des **consultations approfondies** n'aient pas eu lieu avant sa mise en œuvre.

Il est également crucial de s'assurer que la réduction du nombre de jours travaillés n'entraîne pas une augmentation trop importante de la charge de travail quotidienne. Des études montrent que des journées de travail plus longues peuvent accroître les risques de fatigue et de stress, ce qui pourrait nuire à la **santé physique et mentale des agents** à long terme.

La réussite de cette phase d'expérimentation de la semaine de travail en quatre jours repose sur une **approche collaborative et une évaluation continue**, prenant en compte les spécificités de chaque secteur d'activité. Une mise en œuvre prudente, respectueuse de la santé et du bien-être des agents, est indispensable pour garantir le succès de ce projet de réforme.

La **CFTC** reste à votre écoute pour toute question ou suggestion concernant cette expérimentation. Nous espérons que nos recommandations seront prises en compte et que la mise en œuvre de cette réforme se traduira par une **amélioration des conditions de travail pour tous**.

La **CFTC Défense** reste toujours à vos côtés et vous accompagne dans vos démarches.
N'hésitez pas à nous contacter en saisissant votre délégué CFTC de proximité ou en nous envoyant un mél à cftcdefense@gmail.com